

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 30 novembre 2016**CP2016_11_21
id. 2919

L'an deux mille seize le trente novembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme SARDEING-RODRIGUEZ), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum : 10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
DANS LES COLLÈGES PUBLICS
FONDS COMMUN D'HÉBERGEMENT**

En 2016, une autorisation de programme de 8 000 € a été votée afin de venir en aide aux établissements lors de dépenses pour l'achat d'équipements destinés à l'hébergement.

La Commission Permanente doit examiner les dossiers des collèges Vercingétorix à Montech et Jean Rostand à Valence d'Agen.

Collège Vercingétorix à Montech

Madame le Principal sollicite la participation du Conseil départemental pour l'achat de trois chariots à niveau constant pour la demi-pension de son établissement.

Le montant total de ces acquisitions s'élève à 3 060 € TTC. Une subvention à hauteur de 50 % porterait la participation de la collectivité à **1 530 €**.

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

Monsieur le Principal sollicite la participation du Conseil départemental pour l'achat d'équipements pour la mise en place du tri sélectif dans la demi-pension de son établissement.

Le montant total de ces acquisitions s'élève à 3 571,20 € TTC. Une subvention à hauteur de 50 % porterait la participation de la collectivité à **1 785 €**.

Collège Vercingétorix à Montech

Achat de trois chariots à niveau constant : **1 530 €**

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

Achat d'équipements pour le tri sélectif : **1 785 €**

Dans l'hypothèse où ces propositions sont acceptées, la situation de la ligne budgétaire sera la suivante et les subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 20431, sous-fonction 221 du budget départemental :

A – Autorisation de programme.....	8 000,00 €
B – Engagement à ce jour.....	3 019,00 €
C – Engagement à la présentation Commission.....	3 315,00 €
D – Reliquat.....	1 666,00 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde, selon les modalités susvisées, les aides départementales suivantes au titre des dépenses d'investissement dans les collèges publics, fonds commun d'hébergement, pour un montant global de 3 315 € :
 - 1 530 € au collège Vercingétorix à Montech pour l'achat de trois chariots à niveau constant,
 - 1 785 € au collège Jean Rostand à Valence d'Agen pour l'achat d'équipements pour le tri sélectif,
- Précise que les subventions accordées seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 20431, sous-fonction 221 du budget départemental de 2016.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC